



## La Chronique de CORBY

**N**ous voici arrivés à la fin de l'année et nous vous communiquons, comme habituellement, quelques informations sur la vie de notre village.

---

### Bureau communal

### Horaire de fin d'année

**Le bureau communal sera fermé les mardis 24 et 31 décembre 2019**

**Réouverture le mardi 7 janvier 2020**

**Heures d'ouverture**

**Administration communale  
Mardi de 9h00 à 11h00 et de 17h30 à 18h30**

**Bourse communale  
Mardi de 9h00 à 11h00**

**Téléphone : 024 433 20 30 – mails : greffe@cronay.ch – bourse@cronay.ch**

En cas de nécessité, vous pouvez contacter notre secrétaire, Madame Antoinette Viquerat, pour fixer un rendez-vous.

## **Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 2 décembre 2019**

- **Budget 2020**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2020 qui présente un total des charges de fr. 1'493'550.00 et un total des revenus de fr. 1'443'600.00. Il en résulte un excédent des charges de fr. 49'950.00.

- **Approbation du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois**

Les Conseillères et Conseillers ont adopté le volet stratégique du Plan directeur régional du Nord vaudois

---

### **Erreurs lors des votations et élections**

Lors des dernières élections fédérales, plusieurs enveloppes de vote n'ont pas pu être prises en compte en raison d'erreurs, dont les plus courantes sont :



- La carte de vote n'est pas remplie.
- La carte de vote n'est pas signée.
- La date de naissance n'est pas mentionnée ou incorrectement complétée, date du jour au lieu de la date de naissance.
- La date de naissance et la signature ne correspondent pas au titulaire de la carte (Monsieur remplit la carte de Madame ou inversement).
- Enveloppe de vote parvenue hors délais.

**Ces maladresses, pas bien graves en fait, suffisent à invalider le vote.**

---

## **Application pour les votations**



«VoteInfo» est la nouvelle application de la Confédération et des cantons. Les dimanches de votation, dès midi, elle permet de suivre en continu les résultats des objets fédéraux et cantonaux. Elle propose aussi les explications et vidéos relatives à ces objets. L'application peut être téléchargée

gratuitement depuis l'App Store et Google Play.

---

## **Déchetterie**

### **Horaire de fin d'année**

**La déchetterie sera ouverte durant les fêtes les**

- **Samedi 22 décembre 2018 de 9h00 à 11h00**
- **Samedi 29 décembre 2018 de 9h00 à 11h00**

---

## **Abécédaire des déchets ménagers**



Vous trouverez encarté dans ce journal communal la brochure intitulée « L'abécédaire des déchets ménagers ».

Ce document vous apportera toutes les explications sur la filière des déchets, de leur récupération à leur acheminement.

Elle peut également être consultée sur le site internet de notre commune.

## Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 29 février 2020, au plus tard :**

- **Les chiens acquis ou reçus en 2019**
- **Les chiens nés en 2019 et restés en leur possession**
- **Les chiens morts, vendus ou donnés en 2019, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**

Les chiens inscrits en 2019 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition et naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal.**



Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

-----

## JOJ de la jeunesse

Le jeudi 19 septembre 2019 a eu lieu, au stade Pierre-de-Coubertin à Lausanne, une cérémonie pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse - JOJ 2020 - avec la participation de quelque 3'000 élèves vaudois, représentant les écoles et les communes du canton.

Deux élèves de notre village, accompagnés d'une délégation de la Municipalité, s'y sont rendus.

Ces jeunes ont porté les couleurs de Cronay durant la partie officielle, déposant notre bannière sur la fresque du Canton de Vaud, et sont repartis avec le drapeau officiel des JOJ 2020. A leur retour, une petite réception était organisée à la grande salle où nos enfants en âge de scolarité et leurs parents les ont accueillis.



Le drapeau officiel de cet événement a été hissé sur le bâtiment communal de l'ancienne cure, et y restera jusqu'à la fin des épreuves sportives, en janvier prochain.

## Eau potable



Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre commune. Ci-dessous, quelques résultats du prélèvement du 29 juillet 2019.

### Analyse microbiologique

Paramètre	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	11 UFC/ml	max. 300 UFC/ml
Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml
Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml

### Analyse physico-chimique

Paramètre	Résultat	Norme
Turbidité	0.1 ± 0.0 UT/F	max. 1.0 UT/F
pH	7.6 ± 0.1	M: 6.8 - 8.2
Hydrogénocarbonate	352 mg/L	
Dureté totale	33.0 OF	M : min. 10.0 oF
Dureté carbonatée	28.8 oF	
Conductivité électrique	616 f.IS/cm	M : max. 800 f.IS/cm
Carbone organique total	<0.5 mg/L	M : max. 1.0 mg/L
Nitrite	<0.008 mg/L	max. 0.100 mg/L
Orthophosphate	<0.050 mg/L	
Ammonium	non décelé	max. 0.100 mg/L
Lithium	<0.5 mg/L	
Sodium	9.1 ± 0.5 mg/L	max. 200.0 mg/L
Magnésium	19.5 ± 0.8 mg/L	M : max. 125.0 mg/L
Potassium	2.3 ± 0.2 mg/L	M : max. 5.0 mg/L
Calcium	100 ± 5 mg/L	M : max. 200 mg/L
Fluorure	<0.10 mg/L	max. 1.50 mg/L
Chlorure	18.4 ± 1.8 mg/L	M : max. 20.0 mg/L
Bromure	non décelé	
Nitrate	25.1 ± 2.5 mg/L	max. 40.0 mg/L
Sulfate	20 ± 2 mg/L	M : max. 50 mg/L

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

Eau dure. (Notice technique SSIGE W10027).

**Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.**

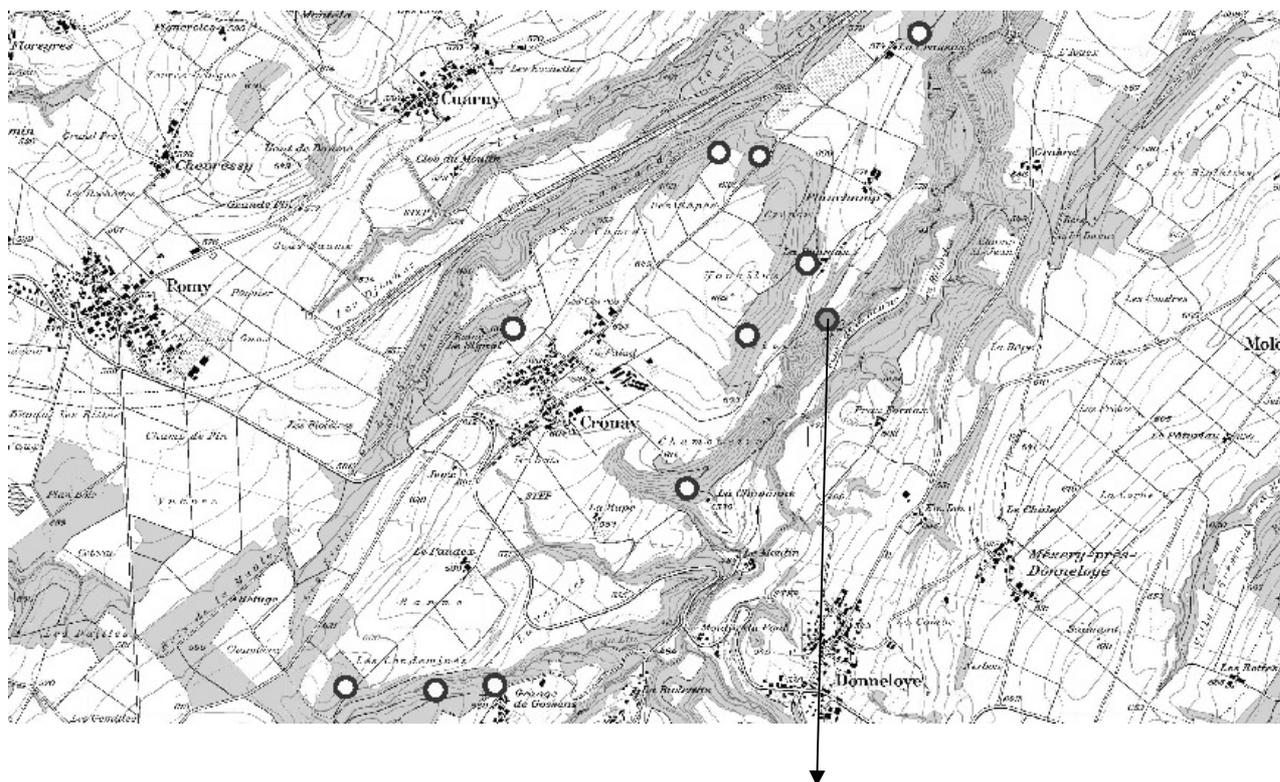
## Forte attaque du bostryche dans les forêts de Cronay

Suite aux derniers étés secs, aux très fortes chaleurs, les arbres souffrent et s'épuisent. Les parasites profitent de la situation et déciment nos massifs d'épicéas et de sapins blancs. Les champignons de la chararose font leurs œuvres sur les frênes. Les hêtres ont aussi subi la sécheresse et dépérissent par la cime.

Pour information, la commune de Cronay peut couper 400 m<sup>3</sup> de bois sur ses propriétés par année sans entamer son capital, selon le plan de gestion révisé en 2014.

Pour 2019 ces attaques représentent 1 an et demi de coupes normales.

### Cartes des zones touchées sur les propriétés communales



Zone non exploitée dans la réserve de la Menthue.



Ces zones sont exploitées pour essayer d'éviter la propagation aux autres arbres. Vu la virulence des attaques l'image de nos forêts va changer. Ce mitage involontaire nous force à nous adapter aux changements climatiques plus rapidement que prévu.



Ce bois déprécié dans son apparence par un bleuissement, charge un marché qui est inondé de ces produits difficiles à vendre, les rares scieries qui en prennent encore offrent au mieux un prix de fr. 30.-- par m<sup>3</sup>.

Une autre partie sera utilisée pour des panneaux de constructions ou brûlé dans les chauffages à copeaux.



L'exploitation avec des machines revient à fr. 60.-- le m<sup>3</sup>. La perte est partiellement couverte par des subventions dans les zones de forêts de protection contre les dangers naturels et dans la zone tampon.

Viendra ensuite le nettoyage et la reconstitution par plantation avec un mélange d'essences mieux adaptées au futur climat ; par exemple : le chêne, le charme, le douglas et par du rajeunissement naturel où cela est possible.

Dans la réserve de la Menthue, les arbres atteints ne sont pas exploités pour laisser la nature faire son cycle naturel favorisant ainsi la biodiversité.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre garde forestier au 079/ 449 22 65.

---

### **Déchets verts en forêts**



Nous vous rappelons que les déchets végétaux tels que coupe de gazon, taille de haie, branches d'arbres fruitiers, compost, résidus de jardins et autres ne doivent pas être déversés en lisière de forêts ou en bordure de cours d'eau.

Certains pourraient penser, à tort, que les déchets verts ne constituent pas une pollution. Pourtant nos déchets, quels qu'ils soient, n'ont rien à faire dans la nature.

Ces déchets sont à amener à la déchetterie.



**Tout non-respect de cette règle sera dénoncé à l'Inspecteur forestier.**

## Proches aidants

Depuis le 30 octobre 2019, les 49 centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un soutien individuel renforcé et gratuit pour tous les proches aidants du canton. Une carte d'urgence est émise pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.



Les CMS offrent un accompagnement individuel au proche aidant et lui propose des moments privilégiés d'échange. Celui-ci peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils sociaux ou être informé et orienté.

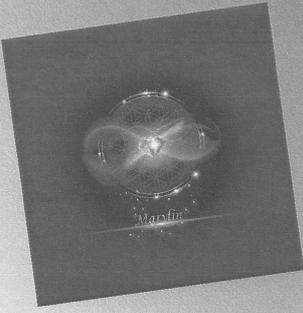
Le proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple. Grâce à la carte d'urgence, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.



Plus de renseignements sur [www.avasad.ch/proches-aidants](http://www.avasad.ch/proches-aidants) ou CMS du Nord Vaudois au 058 450 30 30.

---

## Nouveau à Cronay



*Nouveau à Cronay*

**MASSAGE DES 5 CONTINENTS**

Bien plus qu'un massage biodynamique de tout le corps aux huiles essentielles! C'est un soin complet qui allie intensité, douceur et subtilité qui oeuvre tant sur le plan physique, qu'émotionnel & énergétique en apportant le relâchement en profondeur de l'intégralité de votre Être. Il réveille et chatouille votre corps en vous libérant de tout ce qui est prêt à l'être, tout en vous transmettant en parallèle l'énergie Universelle essentielle pour réactiver son feu sacré et retrouver ainsi sa pleine vitalité

**REFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

Une approche aussi préventive que curative qui permet non seulement d'éliminer les toxines (au sens large du terme) mais également de dissoudre les émotions cristallisées ainsi que d'établir une communication & coordination optimisée entre vos organes et toutes les parties de votre corps, lui permettant ainsi de récupérer sa capacité originelle & innée à l'auto-guérison

Marilyn De Guarda - La Crausaz 2 1406 Cronay  
+41 79 291 73 00 - [frequencecristal@gmail.com](mailto:frequencecristal@gmail.com)

## Entraide familiale de la Menthue



# Entraide Familiale de la Menthue Transports accompagnés

### L'entraide Familiale de la Menthue c'est ?



- 20 chauffeurs bénévoles pour vous transporter
- 1 comité formé de personnes engagées par solidarité
- 1 personne de contact pour vous répondre et coordonner les transports

### À qui s'adresse ce service ?

- À vous tous qui êtes atteints dans votre santé ou votre mobilité, quel que soit votre âge et que vous habitez dans une de nos localité\*

### Pour vous emmener où ?

- Où que vous alliez, chez votre médecin, votre thérapeute ou dans toute structure de soin



### À quel prix ?

- 70ct le km, entièrement versé au chauffeur bénévole

Pour nous appeler: **079 602 04 04**

Contact : [entraide.menthue@gmail.com](mailto:entraide.menthue@gmail.com)

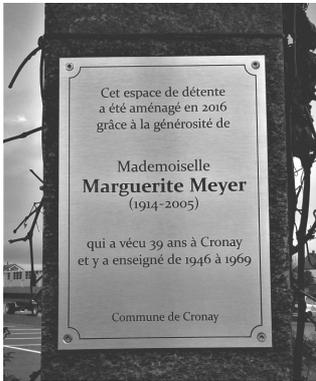


\* Les communes de: Bioley-Magnoux, Chavannes-le-Chêne, Chêne-Pâquier, Cronay, Cuarny, Démoret, Donneloye, Molondin, Oppens, Orzens, Pomy, Rovray, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Yvonand  
Paroisses protestantes de : Pâquier-Donneloye, Pomy-Gressy-Suchy, Sauteruz et Yvonand  
Communauté catholique Yvonand

Entraide familiale de la Menthue, pour adresse : Karin Michoud - La Ruchille 6 - 1464 Chavannes-le-Chêne

## Hommage à Mlle Marguerite Meyer

Une plaque commémorative a été posée sur un pilier de la pergola de la place de jeux, en hommage et en reconnaissance à Mademoiselle Marguerite Meyer.



Mademoiselle Meyer est arrivée jeune institutrice à Cronay en 1946 et y a enseigné jusqu'en 1969.

A côté de l'instruction publique, Mademoiselle Meyer, qui avait des doigts de fée et un cœur généreux, a beaucoup œuvré pour les sociétés, la vie du village et la paroisse.

De sa passion pour la prise de clichés de la vie et d'évènements marquants de notre village, elle a laissé à la commune un précieux patrimoine photographique.

Nous lui témoignons ici notre reconnaissance.

---

### **Calendrier des manifestations**

Samedi 21 décembre 2019

Caravanoël – concert de Noël à l'église à 16h30

Vendredi 6 mars 2020

Souper villageois de la Société de Jeunesse

Samedi 11 avril 2020

Fête de Pâques par la Société de Jeunesse



---

**Nous vous souhaitons de très belles Fêtes  
de fin d'année et à chacune et chacun  
nous adressons nos meilleurs vœux  
pour 2020**

